

## Demande de remise – Achat de laveuses certifiées ENERGY STAR® pour les aires communes

Programme Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu – Logement communautaire

Demande n°
N° du bâtiment selon la liste des bâtiments admissibles

### Section 1

#### Description du bâtiment (remplir une demande de remise par bâtiment)

Adresse du bâtiment (n° et rue)	Municipalité	Province	Code postal
Nom de l'organisme	N° de l'organisme	Nombre de logements	

### Section 2

#### Déclaration de l'organisme

L'organisme atteste par la présente qu'il a fait installer **< calcul automatique >** laveuses certifiées ENERGY STAR® et qu'il a respecté les conditions d'admissibilité tant sur le plan du bâtiment que sur celui portant sur les modèles de laveuses visés.

Les laveuses achetées ont été installées dans une ou plusieurs aires communes.

En foi de quoi, l'organisme demande le remboursement de la somme de **< calcul automatique >**, qui se détaille comme suit : **< calcul automatique >** laveuses à raison de 200 \$ chacune, et ce, conformément à l'entente entre la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipales du Montréal métropolitain (FÉCHIMM) et Hydro-Québec, en joignant au présent document toutes les pièces justificatives exigées par Hydro-Québec pour effectuer le paiement.

L'organisme s'engage à :

- 1) permettre à Hydro-Québec, à la demande de cette dernière et jusqu'à douze (12) mois après la fin des travaux couverts par la demande de paiement :
  - a) de consulter toutes les factures relatives aux laveuses installées ou tout autre document connexe, pour vérification ou mise à jour des coûts des mesures aux fins du calcul de l'aide financière ;
  - b) d'accéder à tout bâtiment ayant fait ou faisant l'objet d'une aide financière d'Hydro-Québec pour vérifier sur place la mise en œuvre des mesures ;
- 2) dégager Hydro-Québec de toute responsabilité ou garantie relativement aux produits installés dans le cadre du programme, à la qualité de leur installation ainsi qu'aux économies d'énergie qui devraient en découler.

L'organisme doit informer Hydro-Québec de toute remise qu'il reçoit ou pourrait recevoir d'une autre entité pour la mise en œuvre de cette mesure dans le cadre du programme.

#### Représentant de l'organisme

Prénom et nom		Date
Titre		<i>Signature</i>

#### Pièces justificatives pour le paiement par Hydro-Québec

- 1) Une copie de la facture d'achat des laveuses pour le nombre indiqué, et ce, par marque et par modèle.
- 2) La liste détaillée des emplacements des laveuses par bâtiment (Section 3).
- 3) Une copie des fiches ENERGY STAR® pour chaque modèle installé.

#### Modalités de paiement

Veuillez libeller le chèque à l'ordre de :	Adresse : N° et rue : Municipalité et province : Code postal :
--	---

**Demande de remise – Achat de laveuses certifiées ENERGY STAR® pour les aires communes** (suite)  
 Programme Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu – Logement communautaire

**Section 3**  
**Exécution des travaux**

Demande n°  N° du bâtiment selon la liste des bâtiments admissibles
---

**Laveuses installées dont l'eau est chauffée à l'électricité (à faire remplir par l'organisme)**

Nom de l'aire commune	Marque	Modèle	Nombre
Total			

Vous pouvez nous faire parvenir la demande de remise, les preuves d’achat et les pièces justificatives de deux façons :

**Par la poste :** Hydro-Québec – Soutien aux programmes  
 Complexe Desjardins, tour Est, 15<sup>e</sup> étage  
 Case postale 10000, succursale Place-Desjardins  
 Montréal (Québec) H5B 1H7

**OU**

**Par courriel :**